

Pour l'utilisateur

Notice d'emploi



uniSTOR  
Ballon ECS

CHfr

Éditeur/fabricant  
Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid  
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10  
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 Vaillant

# Sommaire

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Sécurité.....</b>	<b>3</b>
1.1	Mises en garde relatives aux opérations .....	3
1.2	Utilisation conforme .....	3
1.3	Consignes générales de sécurité .....	5
1.4	Marquage CE.....	6
<b>2</b>	<b>Remarques relatives à la documentation.....</b>	<b>8</b>
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	8
2.2	Conservation des documents .....	8
2.3	Validité de la notice.....	8
<b>3</b>	<b>Description de l'appareil et de son fonctionnement.....</b>	<b>8</b>
3.1	Structure .....	8
3.2	Mentions figurant sur la plaque signalétique .....	9
<b>4</b>	<b>Entretien du produit .....</b>	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>10</b>
<b>6</b>	<b>Recyclage et mise au rebut .....</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Mise hors service.....</b>	<b>11</b>
<b>8</b>	<b>Garantie .....</b>	<b>11</b>
<b>9</b>	<b>Service après-vente.....</b>	<b>11</b>



## 1 Sécurité

### 1.1 Mises en garde relatives aux opérations

#### Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

#### Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



#### **Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



#### **Danger !**

Danger de mort par électrocution



#### **Avertissement !**

Risque de blessures légères



#### **Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

### 1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le ballon d'eau chaude sanitaire a été spécialement conçu pour maintenir de l'eau potable à une température maximale de 85 °C, à destination des ménages comme des entreprises artisanales. Cet appareil est destiné à s'intégrer dans une installation de chauffage central. Il peut être associé à des appareils de chauffage dont la puissance est conforme aux seuils stipulés dans le tableau ci-dessous.

	Puissance de transfert		Puissance continue *** [kW]
	Minimum * [kW]	Maximum ** [kW]	
VIH R 120	10	31	22





# 1 Sécurité

	Puissance de transfert		Puissance continue *** [kW]
	Minimum * [kW]	Maximum ** [kW]	
VIH R 150	13	36	26
VIH R 200	15	41	30

\* Température de départ de 85 °C, température du ballon de 60 °C  
\*\* Température de départ de 85 °C, température du ballon de 10 °C  
\*\* Température de départ de chauffage de 80 °C, température de sortie de l'eau chaude de 45 °C, température d'entrée de l'eau froide de 10 °C

La production d'eau chaude peut être pilotée aussi bien par un régulateur barométrique à sonde extérieure que par la régulation d'un appareil de chauffage compatible. Il s'agit plus précisément d'appareils de chauffage qui intègrent une fonction de charge de ballon et offrent une possibilité de raccordement pour sonde de température.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou caravane, est considérée comme non conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées à demeure (installation fixe dans un endroit donné).

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

## Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.





### **1.3 Consignes générales de sécurité**

#### **1.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement**

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation et la mise en service, l'inspection et la maintenance, la réparation et la mise hors service de l'appareil.

#### **1.3.2 Prévention des dommages causés par le gel**

Si l'appareil reste hors service dans un local non chauffé pendant une période prolongée (par ex. vacances d'hiver), l'eau qui se trouve dans l'appareil et dans les conduites risque de geler.

- ▶ Faites en sorte que le local dans lequel est installé l'appareil soit à l'abri du gel en toutes circonstances.

#### **1.3.3 Dommages matériels en cas de problèmes d'étanchéité**

- ▶ Faites en sorte que les conduites de raccordement ne subissent pas de contraintes mécaniques.
- ▶ Ne suspendez pas de charge aux conduites (par ex. vêtements).

#### **1.3.4 Conduite à tenir en cas de fuites**

- ▶ En présence de fuites au niveau de l'installation, fermez immédiatement la soupape d'arrêt d'eau froide.
- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé où se trouve le robinet d'arrêt d'eau froide le cas échéant.
- ▶ Faites réparer toute fuite par une société d'installation agréée.

#### **1.3.5 Risques en cas de modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil**

Toute modification dans l'environnement immédiat de l'appareil risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisa-



## 1 Sécurité

teur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau de l'appareil ou d'autres biens matériels.

- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls des installateurs agréés et le Service après-vente sont autorisés à intervenir sur des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
  - au niveau de l'appareil
  - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
  - conduite d'évacuation et soupape de sécurité pour l'eau de chauffage
  - éléments de construction

### 1.3.6 Habillage de type armoire

L'habillage de type armoire de l'appareil est soumis à des prescriptions particulières.

- ▶ Adressez-vous à une société d'installation agréée si vous souhaitez équiper votre appareil d'un habillage du type armoire. N'effectuez en aucun cas les travaux d'habillage de l'appareil vous-même.

### 1.3.7 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

### 1.4 Marquage CE





Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

## Sécurité 1



## 2 Remarques relatives à la documentation

### 2 Remarques relatives à la documentation

#### 2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

#### 2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

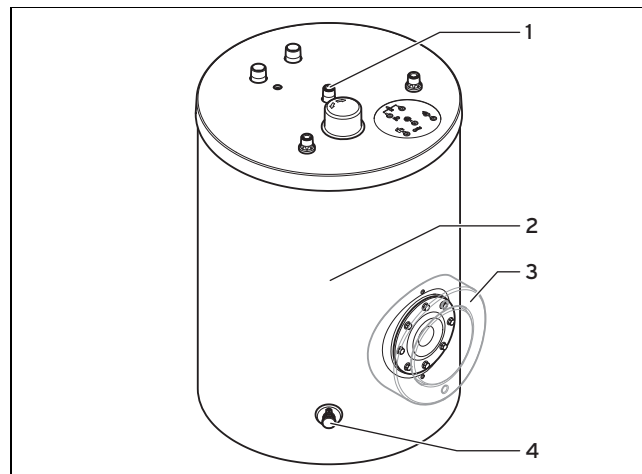
#### 2.3 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement aux produits suivants :

Désignation de modèle	Référence d'article
VIH R 120/6 BR	0010015952
VIH R 150/6 BR	0010015953
VIH R 200/6 BR	0010015954

### 3 Description de l'appareil et de son fonctionnement

#### 3.1 Structure



- |   |  |
|---|--|
| 1 Raccordements pour l'installation effectuée par l'installateur spécialisé | 3 Orifice de révision  |
| 2 Isolation thermique   | 4 Robinet de vidange pour la maintenance effectuée par l'installateur spécialisé |

Le ballon d'eau chaude sanitaire est équipé d'une isolation thermique extérieure. La cuve du ballon d'eau chaude sanitaire est en acier émaillé. L'intérieur de la cuve renferme les serpentins qui transmettent la chaleur. Le ballon comporte







## Description de l'appareil et de son fonctionnement 3

une anode de protection qui renforce la protection anticorrosion.


Une pompe de circulation en option améliore le confort d'utilisation de l'eau chaude, tout particulièrement au niveau des points de puisage éloignés.

### 3.2 Mentions figurant sur la plaque signalétique

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
N° de série	Numéro de série
VIH R ...	Désignation du modèle
VIH	Vaillant, ballon haute pression indirect
R	forme ronde
120, (150, 200)	Type de ballon
/6	Génération de l'appareil
B, (M, H)	Isolation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- B = basique</li> <li>- M = moyenne</li> <li>- H = haute</li> </ul>
A	Anode à courant vagabond
R	Orifice de nettoyage
ACI	Témoin pour anode de protection en magnésium
EN 12897:2006	Norme appliquée

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
	Ballon
	Spirale de chauffage
V[l]	Volume nominal
P <sub>s</sub> [bar]	Pression de service maximale
T <sub>max</sub> [°C]	Température de fonctionnement maximale
A [m <sup>2</sup> ]	Surface de transfert de chaleur
Pt [bar]	Pression de contrôle
P1	Puissance continue
V	Débit de circulation nominal
Déperdition thermique	Déperdition à l'arrêt
Raccordement résistance	Dimensions préconisées pour les canalisations de raccordement de la chaudière
	Lire la notice !
	→ Chap. Marquage CE

## 4 Entretien du produit

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
<p>Serial-No. 21054500100028300006000001N4</p>  <p>21054500100028300006000001N4</p>	<p>Code-barres avec numéro de série, Référence d'article correspondant aux 7e à 16e caractères</p>

## 4 Entretien du produit



### Attention !

#### Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.
- 
- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

## 5 Maintenance

Une maintenance régulière, effectuée par un installateur spécialisé, est indispensable au bon fonctionnement, à la sécurité, à la fiabilité et à la longévité de l'appareil.

- ▶ L'anode de protection en magnésium doit être contrôlée tous les ans par un installateur spécialisé à compter d'un délai de 2 ans à partir de la mise en service du ballon d'eau chaude sanitaire.

Si l'usure de l'anode de protection en magnésium atteint 60 %, l'installateur spécialisé doit la remplacer. Si l'installateur spécialisé constate qu'il y a des impuretés dans la cuve au moment du remplacement de l'anode de protection en magnésium, il devra la rincer.

## 6 Recyclage et mise au rebut

### Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

### Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

### 7 Mise hors service

- ▶ Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée par un installateur agréé.

### 8 Garantie

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

### 9 Service après-vente

Vaillant Sàrl  
Rte du Bugnon 43  
CH-1752 Villars-sur-Glâne  
**Schweiz, Svizzera, Suisse**

Service après-vente tél.: 026 409 72-17

Service après-vente fax: 026 409 72-19

0020183903\_01 ■ 08.12.2014

**Vaillant Sàrl**

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14

Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.